http://divergences.be/spip.php?article2761

Revue libertaire internationale en ligne
DIVERGENCES
Nous sommes définis par les lignes que nous décidons de traverser ou d’accepter comme frontières

Olivier Le Cour Grandmaison

Xénophobie d’État : suites françaises

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - Thématiques - O. Le Cour Grandmaison - Textes -

Date de mise en ligne : jeudi 19 janvier 2012

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Mardi 10 janvier 2012. Avec la froide détermination qui sied à ses fonctions et la fierté du devoir accompli, le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, annonce les résultats de la politique migratoire qu'il a appliquée sous la responsabilité de son mentor, Nicolas Sarkozy.

Pour la seule année 2011 : 32 912 expulsions, soit 3,5 fois plus qu'en 2001. Un record absolu que ses prédécesseurs, Brice Hortefeux et Éric Besson, n'ont pu atteindre. À l'aune de ces « progrès », comme le qualifie celui qui sévit actuellement Place Beauvau, ces derniers passeraient presque pour des amateurs velléitaires. Tel n'est pas le cas de ce nouveau Charles Martel en costume gris, dont la mission est de bouter les étrangers hors de France pour aider à la réélection de celui qui l'a fait ministre. Mais cela ne suffit pas. Claude Guéant entend poursuivre cette offensive puisqu'il a fixé à ses services et aux préfets des buts encore plus ambitieux : 35 000 éloignements forcés dans les douze prochains mois ainsi que la réduction annoncée du nombre de titres de séjour délivrés et celle des naturalisations accordées.

Formidables ambitions. Elles témoignent de la radicalisation des orientations mises en œuvre par le gouvernement depuis l'élection présidentielle de 2007 et l'instauration d'un vrai plan quinquennal d'expulsions dont Claude Guéant est désormais le Stakhanov incontesté. Ce plan, comme les chiffres qui viennent d'être rendus publics, est sans précédent dans l'histoire de la Ve République et il a peu d'équivalent sur le Vieux Continent où la France s'affirme comme l'une des championnes européennes en ce domaine. Une telle politique publique s'inscrit dans le cadre voulu par Nicolas Sarkozy qui, pour conquérir le pouvoir hier, avait décidé de plumer la « volaille » frontiste. Ainsi fut fait avec succès. Indispensable il y a cinq ans, cette opération l'est plus encore dans un contexte où la concurrence entre l'UMP et le Front national est plus vive que jamais.

Sachant que, pour parvenir aux résultats précités, les forces de l'ordre doivent procéder à un nombre d'arrestations au moins trois fois plus élevé, cela signifie que près de 100 000 étrangers ont été interpellés l'an passé, soit 270 par jour. Un tel acharnement ravale les quelques charters organisés par Charles Pasqua lorsqu'il était aux affaires au rang de gesticulations sans lendemain. Aux bricolages populistes et déjà racoleurs de cet ex-ministre, a succédé un dispositif politique, juridique, administratif et policier impitoyable, conçu pour traquer, rafler et expulser ceux qui sont désignés comme de nouveaux ennemis intérieurs jugés responsables de nombreux maux sécuritaires et sociaux qu'il faut conjurer au plus vite pour sauver la France des périls supposés menacer sa cohésion, sa tranquillité et son identité.

Xénophobie d'État au sommet des institutions que dirigent des élites politiques converties à un lepénisme réformé comme le prouvent les fidèles du Président qui entendent flatter une petite fraction de l'électorat. De là, aussi, des pratiques policières discriminatoires et racistes. Elles sont les conséquences logiques de cette politique du chiffre.

L'enquête sociologique et de terrain, menée à Paris par deux chercheurs du CNRS [1], d'octobre 2007 à mai 2008, le prouve. Elle a permis d'établir que la probabilité d'être soumis à un contrôle d'identité est 7,8 fois plus élevée pour les « Arabes » et 6 fois plus importante pour les « Noirs » que pour les « Blancs. »

Ces orientations, le prurit législatif et réglementaire qu'elles engendrent révèlent l'existence de deux ordres politico-juridiques appliqués sur le territoire français à des populations différentes : l'un, soumis aux principes démocratiques de l'État de droit, est opposable aux nationaux, principalement. L'autre relève de l'exception légalisée et permanente, de l'arbitraire aussi imposé à des centaines de milliers d'étrangers, d'hommes, de femmes et d'enfants considérés comme des indésirables dangereux qu'il faut chasser au plus vite. En ces matières, le gouvernement est fort des faiblesses et des divisions irresponsables des gauches parlementaires et radicales. Par leurs atermoiements réitérés et la pusillanimité de leurs réactions, elles laissent ainsi le champ libre à l'UMP et au Front national.

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne

Jusqu’à quand ? « Ce n’est plus un rideau de fer, mais une intolérance radicale, celle d’une certaine classe politique qui de nouveau choisit d’attribuer aux minorités la responsabilité des malheurs qui accablent leur pays. » Qui est l’auteur de ce constat sinistre établi en 2010 et plus que jamais d’actualité ? Denis MacShane, ex-ministre britannique des Affaires européennes.

Post-scriptum :

Libération du lundi 16 janvier 2012

http://www.liberation.fr/politiques/01012383537-xenophobie-d-etat-suites-francaises

Olivier Le Cour Grandmaison est notamment l'auteur de *Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l’État colonial* (Fayard, 2005 et traduit en Arabe en 2007) ; *La République impériale. Politique et racisme d'État* (Fayard, 2009 et traduit en Arabe en 2009) ; *De l'indigénat. Anatomie d'un "monstre" juridique. Le droit colonial en Algérie et dans l'empire français* (Zones/La Découverte, 2010). Ce texte est accessible en libre : http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplay

Ouvrages sous sa direction : *Le 17 octobre 1961. Un crime d’État à Paris* (La Dispute, 2001) ; *Le retour des camps : Sangatte, Lampedusa, Guantanamo*, avec G. Lhuilier et J. Valluy (Autrement, 2007) ; *Douce France. Rafles. Rétention. Expulsions* (Seuil, 2009).

Il est membre de l’équipe éditoriale du réseau scientifique TERRA.

---

[1] Fabien Jobard et René Lévy. *Douce France. Rafles. Rétentions. Expulsions* (Seuil, 2009).

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne